



EN BREF...

LE HANDICAP ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE EN 2015

L'ESSENTIEL

Contexte

- 791 094 habitants en Haute-Savoie dont 65 % en âge de travailler.
- 4 736 accords de RQTH¹
- 2 892 accords d'AAH²

Emploi privé (2012*)

- 76 534 établissements privés, dont 1 076 sont assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés.
- 3 485 travailleurs handicapés en emploi
- Taux d'emploi direct : 3,7%

Emploi public (2013*)

- 13 964 établissements publics dont 140 sont assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés.
- 1 188 travailleurs handicapés en emploi
- Taux d'emploi direct : 4,3%

L'orientation, la remise à niveau et la formation

- 313 actions d'orientation et de remise à niveau
- 3 640 bénéficiaires de formations qualifiantes en Auvergne-Rhône-Alpes
- 31 organismes de formation référencés //-

Accompagnement et accès à l'emploi

- 4 323 demandeurs d'emploi TH
- 476 jeunes suivis par les Missions Locales
- 770 personnes accompagnées par le réseau des Cap emploi

Maintien dans l'emploi et prévention de la désinsertion professionnelle

- 855 assurés accompagnés par la CARSAT au titre de la prévention de la désinsertion professionnelle
- 607 parcours ouverts par les SAMETH durant l'année en Savoie et Haute-Savoie
- 515 maintiens réussis parmi les parcours SAMETH en Savoie et Haute-Savoie
- 1 Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- 2 Allocation aux Adultes Handicapés
- *Dernières données disponibles

Le contexte socio-économique

Située au nord-est de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la Haute-Savoie, avec près de 800 000 habitants soit 10% de la population régionale, fait partie des départements les plus peuplés de la région.

Avec un indice de vieillissement de 86 (99 au niveau régional), le département présente une part plus importante de jeunes par rapport aux personnes de plus de 60 ans.

En effet, entre 2008 et 2013, le département présente un solde naturel de +0,6% par an mais également un solde migratoire positif (+0,8% par an) soutenu par les frontières que partage le département avec la Suisse. Ainsi, la Haute-Savoie présente la croissance démographique la plus soutenue de la région avec +1,4% d'habitants par an (contre +0,8% pour la région).

La Haute-Savoie dispose d'un tissu économique solide, soutenu par un secteur tertiaire important qui représente 78% des établissements privés du département (contre 74% pour la région) au 31 décembre 2014.

La Haute-Savoie est également un département dynamique avec plus de 6 600 créations d'entreprises en 2015 (11% de la région).

La Haute-Savoie présente un des taux de chômage les plus faibles de la région Auvergne-Rhône-Alpes (7,4%). La Haute-Savoie se place ainsi sous les moyennes régionale et nationale (respectivement 8,9% et 9,9%). Ainsi, en 2015, la Haute-Savoie compte plus de 56 900 demandeurs d'emploi, dont plus de 4 300 en situation de handicap.

Source : Insee, Agefiph, Chiffres Clés CCI

Indice de vieillissement: Rapport de la population de 60 ans et plus à celle des moins de 20 ans: un indice autour de 100 indique que les 60 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans les mêmes proportions sur le territoire; plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.



'emploi des travailleurs handicapés dans les établissements privés et publics

Depuis la loi du 5 février 2005, les établissements privés et publics de 20 salariés/agents et plus (établissements assujettis) sont tenus à une obligation d'emploi de travailleurs handicapés d'au moins 6% de leur effectif. Les établissements disposent de diverses modalités pour remplir leur obligation d'emploi : par le recrutement direct de travailleurs handicapés mais également par le biais de modalités indirectes: la signature de contrats de sous-traitance avec les EA (Entreprises Adaptées), les CDTD (Centres de Distribution de Travail à Domicile) ou les ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) ou l'accueil de personnes handicapées stagiaires de la formation professionnelle. Les établissements n'ayant pas atteint leur obligation d'emploi au travers l'emploi direct et indirect, doivent verser une contribution financière à l'Agefiph (secteur privé) ou au Fiphfp (secteur public).

Les modalités de réponse à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés diffèrent entre le secteur public et le secteur privé. De ce fait, leurs résultats ne sont pas comparables.

L'emploi privé

Les établissements assujettis (au moins 20 salariés)

Comme dans l'ensemble de la région, la majorité de l'activité économique du département de Haute-Savoie se joue dans des établissements de petite taille. Ainsi en 2012, parmi les 76 534 établissements privés que compte le département, seuls 1 076 sont soumis à l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap. Ils se répartissent de la manière suivante :







Les travailleurs handicapés en emploi

En 2012, les établissements assujettis emploient 3 485 travailleurs handicapés. Parmi eux :



43% industrie



hommes



âgés de plus de 50 ans



ayant plus d'un an

d'ancienneté

La réponse à l'obligation d'emploi

L'emploi de ces travailleurs handicapés permet au département de Haute-Savoie de présenter un taux d'emploi direct¹ de 3,7%.



Dans le département de Haute-Savoie, 32% des établissements assuiettis ont rempli leur obligation d'emploi exclusivement par l'emploi direct.

Les établissements n'ayant pas rempli leur obligation au travers de l'emploi direct travailleurs handicapés disposent de de modalités supplémentaires, dites

indirectes, portant ainsi le taux d'emploi total² à 4,2%

Par ailleurs, certains établissements, dits à « quota zéro », ne remplissent leur obligation d'emploi que par le biais d'une contribution à l'Agefiph. Ils représentent 8% des établissements assujettis du département.

Sources : Direccte Auvergne-Rhône-Alpes, données DOETH 2012.

- 1 Taux d'emploi direct = nombre de bénéficiaires /effectif total rémunéré
- 2 Taux d'emploi total = taux d'emploi direct + taux d'emploi indirect

L'emploi public

Les établissements assujettis (au moins 20 agents)

Tout comme les établissements privés, une large majorité des établissements publics compte moins de 20 agents. Ainsi, en 2013, parmi les 13 964 établissements publics du département de Haute-Savoie, les établissements et services publics assujettis à l'obligation d'emploi sont au nombre de 140 répartis de la manière suivante :



Fonction Publique Territoriale



Fonction Publique Hospitalière



Fonction Publique d'État

Les travailleurs handicapés en emploi

Dans le département de Haute-Savoie, 1 188 agents en situation de handicap sont en emploi dans les établissements et services de la fonction publique. Parmi eux :



67% **Fonction Publique** Territoriale



femmes

âgés de plus de 40 ans



catégorie C

La réponse à l'obligation d'emploi

L'emploi de ces travailleurs handicapés permet à la fonction publique du département de présenter un taux d'emploi direct

Taux d'emploi légal

de 4,3%. Les établissements et services publics disposent également d'autres modalités pour remplir leur obligation d'emploi.

Le taux d'emploi légal, prenant en compte à la fois l'emploi direct et l'emploi indirect, s'élève en moyenne à 4,7% sur le département.

Les établissements n'employant aucun travailleur handicapé représentent 9% des établissements assujettis, ce qui place la Haute-Savoie parmi les taux les plus faibles de la région.

De plus, 53,6% des établissements du département versent une contribution au Fiphfp (contre 49% au niveau régional).

Source: Fiphfp - Déclaration 2014, effectifs au 1er janvier 2013 (hors éducation nationale).



Préparation, formation et accompagnement vers l'emploi.

Les salariés et demandeurs d'emploi en situation de handicap ont accès à l'ensemble du dispositif d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle de **droit commun**, ainsi qu'à des dispositifs de **formations spécifiques** aux personnes en situation de handicap. La formation et l'accompagnement vers l'emploi sont des enjeux primordiaux pour le public en situation de handicap, que l'on sait également moins diplômé et plus éloigné du marché de l'emploi.

L'orientation, la remise à niveau et la formation

Actions d'orientation et de remise à niveau

Immersions en entreprise	346
Actions de remise à niveau	313

Immersion en entreprise : organisée par le service public de l'emploi, elle permet au candidat de découvrir l'entreprise et le métier et à l'employeur d'évaluer le candidat avant un recrutement ou lors de la définition du projet professionnel.

Remise à niveau : elle vise à compléter ou réactualiser les connaissances d'individus ayant déjà une expérience professionnelle.

Formations qualifiantes en Auvergne-Rhône-Alpes

Formations qualifiantes en milieu ordinaire ¹	3 640
Formations qualifiantes en milieu spécifique ²	941
Apprentissage	963

- 1 Actions individuelles et collectives de formation
- 2 Centres de rééducation professionnelle

Formation qualifiante: elle permet l'obtention d'une certification.

Apprentissage : système de formation en alternance où la personne concernée se forme alternativement dans un organisme de formation et au sein d'une entreprise avec laquelle elle signe un contrat.

Depuis 2009, est mise en place une démarche qualitative d'accueil du public en situation de handicap au sein des organismes de formation, symbolisée par le logo **J**. Depuis le démarrage du dispositif, 31 établissements sont référencés et 40 référents **J** ont été formés dans le département de Haute-Savoie.

Sources : DR Pôle emploi, Animation régionale des Missions Locales d'Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil régional, Agefiph Délégation Auvergne-Rhône-Alpes, CRDI, année 2015.

Accompagnement et accès à l'emploi

Pôle emploi

L'Agefiph explicite, dans ses chiffres clés de l'année 2015, que le nombre de demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés s'élève à 4 323 dans le département de Haute-Savoie, soit 8% de l'ensemble des demandeurs d'emploi du département en décembre 2015. C'est le taux le plus faible de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le taux de chômage des travailleurs handicapés en France s'élevait à 18% en 2013, contre 10% pour l'ensemble de la population.

Durée moyenne d'inscription au chômage :

Personnes reconnues travailleurs handicapés **672 jours**

urs 419 jours



50 ans et plus (niveau régional) :







Sources : Agefiph tableau de bord Régional Auvergne-Rhône-Alpes $n^2016-1-$ décembre 2015, et Insee année 2013 et 2015.

Cap emploi

Les **Cap emploi** sont des organismes de placement spécialisés assurant une mission de service public, inscrits dans le cadre de la loi Handicap de Février 2005 et dédiés à l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Leur mission est d'assurer le diagnostic, l'orientation et l'accompagnement des personnes handicapées et des employeurs souhaitant les recruter.

En 2015, dans le département de Haute-Savoie, 770 personnes ont été accompagnées par Cap emploi. Elles présentent les caractéristiques suivantes :



71%



ont plus de 40 ans

ont un niveau infra baccalauréat

présentent un handicap moteur

Cette même année, plus de 5 900 services Cap emploi ont été mobilisés, 66% à destination des personnes et 34% à destination des employeurs.

Grâce aux placements réalisés par Cap emploi, 1 420 contrats de travail ont été signés en 2015, dont 32% sont durables (CDD de plus de 6 mois et CDI).

Source: Cap emploi de la région Auvergne-Rhône-Alpes – année 2015.

Les Missions locales

Le réseau des **Missions locales** propose, aux jeunes de 16 à 25 ans, des guichets uniques à même de résoudre les difficultés d'insertion tant professionnelles que sociales.

Au sein des différentes Missions locales du département de Haute-Savoie, les 476 jeunes reconnus travailleurs handicapés suivis ont mobilisé 3 185 fois les divers services d'accompagnement. Ils présentent les caractéristiques suivantes :





49%

âgés de plus de 22 ans

ayant un niveau brevet

En 2015, les Missions locales ont permis la signature de 1 436 contrats de travail en Auvergne-Rhône-Alpes par des jeunes reconnus travailleurs handicapés, dont 172 dans le département de Haute-Savoie.

Sources : Animation régionale des Missions locales d'Auvergne-Rhône-Alpes et Assistance technique régionale I-Milo- année 2015.



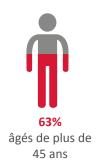
Maintien dans l'emploi et prévention de la désinsertion professionnelle

En matière d'accompagnement, le service social de la CARSAT a accompagné 855 assurés au titre de la prévention de la désinsertion professionnelle (actions individuelles et collectives) en 2015 dans le département de la Haute-Savoie. Il a également permis le maintien dans l'emploi de 101 personnes, dont 89% au sein de la même entreprise.

D'autre part, le Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (SAMETH) du territoire Savoie et Haute-Savoie a enregistré 607 nouveaux dossiers durant l'année 2015.

Les salariés bénéficiaires du dispositif SAMETH sont :





Les employeurs concernés sont pour leur part :







secteur industriel

secteur tertiaire

En termes de résultats, 515 maintiens ont été réalisés par le SAMETH en 2015, soit un taux de maintien de 90 % pour les départements Savoie et Haute-Savoie. Parmi l'ensemble de ces maintiens, 89% ont permis de maintenir le salarié au même poste.

Lorsque le maintien en emploi n'a pas pu être mené, un licenciement pour inaptitude peut alors être prononcé.

Ainsi, pour l'année 2015, Pôle emploi a enregistré 741 inscriptions suite à un licenciement pour inaptitude dans le département Haute-Savoie.

Sources : CARSAT Rhône-Alpes et Auvergne, Agefiph Délégation Auvergne-Rhône-Alpes - SAMETH, Direction Générale de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes - données 2015.

L'Observatoire régional du CRDI est au service de l'ensemble des acteurs, institutionnels et opérationnels, de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.



... afin de faciliter l'orientation des politiques publiques régionales et locales en faveur de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.



Retrouvez une information plus détaillée dans nos publications sur







Coordonnées :

Pôle observatoire 04 75 78 34 57 – observatoire@handiplace.org